

VILLE DE ROANNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du jeudi 9 février 2023

MONSIEUR LE MAIRE CERTIFIE :

N°2

ADMINISTRATION MUNICIPALE

**- Remise de la médaille de
citoyen d'honneur de la Ville
de Roanne
- Approbation**

1. *que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ;*
2. *que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance était de 39 sur lesquels il y avait 30 membres présents lors de la présente délibération, à savoir :*

M. Yves NICOLIN, Mme Clotilde ROBIN, M. Lucien MURZI, Mme Sophie ROTKOPF, M. Jean-Jacques BANCHET , Mme Corinne TRONCY, Mme Catherine DUFOSSE, M. Gilles PASSOT, M. Pascal LASSAIGNE, Mme Marie-Laure DANA BURNICHON, M. Edmond BOURGEON, Mme Hélène LAPALUS, M. Guy SERGENTON, Mme Maryvonne LOUGHRAIEB, Mme Catherine BRUN, Mme Valérie PROST MALLET, Mme Virginie BERNIER, M. Guillaume BRASSEUR MINARD, M. Mahdi NOUIBAT, Mme Vanessa BARBANT, Mme Vickie REDEUILH, M. Romain BOST, M. Alexandre GRANGE, Mme Sabine VERMOREL, M. Christophe PION, Mme Christine CHEVILLARD, M. Bernard GERBOT, M. Denis VANHECKE, Mme Brigitte DUMOULIN, M. Andrea IACOVELLA

Secrétaire élu(e) pour la durée de la session : M. Guy SERGENTON

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné mandat :

M. Fabien LAMBERT à Mme Corinne TRONCY, Mme Fanny FESNOUX à Mme Valérie PROST MALLET, M. Christian DORANGE à M. Lucien MURZI, Mme Adina LUPU BRATILOVEANU à M. Romain BOST, Mme Jade PETIT à M. Edmond BOURGEON, M. Quentin GUILLERMIN à M. Gilles PASSOT, M. Estéban PIAT à Mme Sabine VERMOREL, M. Franck BEYSSON à M. Bernard GERBOT, Mme Marie-Hélène RIAMON à Mme Brigitte DUMOULIN

Absents sans mandat :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20230209-09FEVN2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/02/2023

Affichage : 14/02/2023

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

M. Yves NICOLIN, Maire, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Par délibération en date du 11 juin 2019, le Conseil Municipal a décidé la création de la médaille du citoyen d'honneur de la Ville de Roanne.

Cette distinction honorifique est remise à des personnalités que la Ville de Roanne entend soutenir dans leur action ou qui ont marqué durablement la vie municipale de Roanne.

Aujourd'hui, il est proposé de distinguer Mme Ginette KOLINKA, rescapée des camps de concentration, passeuse de mémoire de la shoah et écrivaine.

Attachée au Roannais, qu'elle visite régulièrement, Ginette Kolinka est également officière de la Légion d'Honneur au titre d'ancienne déportée œuvrant au devoir de mémoire et Commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décerner la médaille de citoyen d'honneur à Mme Ginette KOLINKA, rescapée des camps de concentration, passeuse de mémoire de la shoah et écrivaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ADOpte A L'UNANIMITE

ROANNE, le 14 FEV. 2023

Le Secrétaire de séance,

M. Guy SERGENTON

Le Maire,

Yves NICOLIN
Président de Roannais Agglomération

